

ZI-OUZOU

OUES ET Etudes

et des Questions Liées

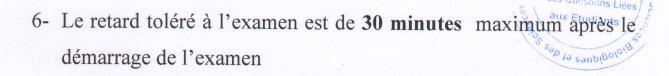
aux Etudiants

aux Etudiants

RAPPELS REGLEMENTAIRES A L INTENTION DES ETUDIANTS

Pour permettre un bon déroulement des examens, les étudiants sont appelés à respecter scrupuleusement les présentes consignes :

- 1- Tout étudiant qui se présente à l'examen doit être en possession de sa carte d'étudiant;
- 2- L'étudiant doit se munir de **tout le nécessaire** (stylos, crayons, gomme, effaceur, calculatrice,.....) en vue d'effectuer son examen <u>de façon autonome</u>;
- 3- Etant entendu que toute communication durant l'examen est strictement interdite;
- 4- La présence du téléphone portable sur la table (même éteint) est strictement interdite;
- 5- L'étudiant doit passer son examen dans la salle où il est programmé;



- 7- Aucun étudiant ne peut quitter le lieu d'examen avant une demi heure (30 minutes) après le démarrage de l'examen;
- 8- Aucun document ne doit traîner sur la table, au moment de l'examination;
- 9- Le surveillant est habilité à **changer d'emplacement à n'importe quel étudiant** avant le démarrage de l'examen et même durant l'examen, s'il le juge nécessaire ;
- 10-Les instructions données par les surveillants doivent être appliquées sans contestations.
- 11-Les présentes dispositions doivent être scrupuleusement observées pour vous permettre d'être à l'aise durant cette session d'examens.

Bonne chance pour vos examens.

et des Questions Liées aux Etudiants

Biologiques et de

Chargé des Etudes